

**VI. Guerre scolaire et libre pensée
/ Schoolstrijd en vrijzinnigheid**

FABRICE MAERTEN, JEAN-PIERRE NANDRIN & LAURENCE
VAN YPERSELE (DIR.)

**«Politique, imaginaire et éducation. Mélanges en
l'honneur de Jacques Lory»**

Cahiers n°s 13-14 du Centre de Recherches en Histoire du
Droit et des Institutions,
Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2000,
292 p.

L'accession à l'éméritat du professeur Jacques Lory, bien connu des étudiants de l'UCL et des FUSL, a donné lieu le 7 mai 1999 à une journée d'hommage à laquelle avait décidé de s'associer le politiste et historien René Rémond. Les communications présentées pour la circonstance (une dizaine au total) ont servi à nourrir un volume double des *Cahiers* du CRHIDI. Ventilées en deux ensembles distincts –orientations nouvelles de la recherche historique d'une part, histoire de l'enseignement d'autre part –, elles s'articulaient

autour des thèmes de recherche qui avaient eu la faveur du professeur Lory au cours de ses activités professionnelles : l'histoire politique couplée avec celle des mentalités, ainsi que les questions relevant du monde de l'éducation. Plusieurs des contributions présentées ne manqueront pas de retenir l'attention des lecteurs de notre revue. D'autres, qui se situent en dehors du cadre chronologique de nos investigations habituelles, n'en sont pas pour autant moins intéressantes.

Mentionnons pêle-mêle les substantiels travaux de Laurence van Ypersele ("L'imaginaire catholique dans la caricature politique belge de 1884 à 1914", p. 17-88), de Baudouin Groessens ("Anticléricalisme ou "travaillisme" ? Les socialistes belges et la question scolaire", p. 175-219), d'Eliane Gubin ("Libéralisme, féminisme et enseignement des filles en Belgique au 19^e – début 20 siècles", p. 151-173) ou de Paul Wynants ("Une stratégie catholique de lutte scolaire : la réadoption anticipée", p. 221-246). Il convient cependant de nous attarder sur trois études susceptibles d'interpeller plus directement nos lecteurs. S'attachant au "Poids du souvenir de 14-18 dans l'engagement résistant durant la Seconde Guerre mondiale", analyse étayée à partir de cette province du Hainaut qu'il connaît si bien, Fabrice Maerten inscrit sa démarche dans un courant historiographique (ré)apparu ces dernières années et qui s'efforce d'appréhender à partir de nouvelles grilles de lecture les incidences de la Première Guerre mondiale sur la Seconde. L'idée n'est pas à proprement parler révolutionnaire. Le concept de "Deuxième Guerre de Trente Ans" appliqué au laps de temps qui va de Sarajevo à Hiroshima a été formulé voici belle lurette

par Charles De Gaulle (15 novembre 1941) mais ce n'est qu'assez récemment qu'il a pu connaître un certain regain, en étant cette fois intégré dans une démarche scientifique à ambition comparative. Fabrice Maerten s'est appliqué à jauger sur le long terme les traces que les violences exercées durant l'invasion d'août quatorze ont laissées dans la mémoire collective des sociétés civiles, détaillant avec précision les multiples avanies qui se sont abattues sur les populations au long des quatre années d'occupation (déportations ouvrières, privations de toutes sortes, humiliations diverses, etc, etc). L'auteur ne peut que souligner l'ampleur du désastre moral, avec les retombées de haine conséquentes sur la génération suivante. Durant l'entre-deux-guerres, par le biais d'une éducation civico-patriotique, ceux qui n'avaient pas connu directement le conflit se mirent eux aussi à communier dans le rejet de l'Allemand, tenu par essence pour un barbare sanguinaire. Ce rejet ne présentait toutefois pas un caractère monolithique ou irrémédiable. Une détente s'esquissa vers 1925, avec les fameux accords de Locarno. Elle acquit un relief particulier dans les milieux habitués à cultiver l'une ou l'autre forme d'internationalisme, soit parmi l'aile marchante du Parti ouvrier belge, soit parmi les chrétiens de gauche et en Flandre davantage qu'en Wallonie. On pourra regretter ici que Fabrice Maerten n'ait pas eu la possibilité de multiplier les investigations en ce domaine, faute de place. Toujours est-il que le phénomène néo-pacifiste et 'locarnien', pour fragile qu'il ait été, fut perceptible dans les bassins hennuyers jusqu'en 1933-1935. Avec la poussée de l'hitlérisme, avec le retour en force de l'impérialisme germanique, les dispositions tendant au désarmement

des esprits déclinèrent. Il n'en restait sans doute plus grand' chose en 1940. Pendant les deux premières années de l'occupation, la lecture attentive que fait l'auteur de la presse clandestine montre la puissance qu'exerce le souvenir de la Grande Guerre dans l'expression d'un patriotisme tissé de germanophobie. Le "Boche" de 1940 demeure fort semblable au "Boche" de 14-18, une fois dissipée la stupeur de la défaite. Et c'est ce sentiment qui perdure, avec des hauts et des bas, de 11 novembre en 11 novembre, jusqu'à la Libération, même si différentes feuilles de gauche (sauf au Front de l'Indépendance, pour cause d'unanimisme patriotique) ainsi que de vieux routiers de l'antifascisme étaient plutôt enclins, par nature, à épouser d'autres thèmes polémiques que ceux puisés dans l'arsenal mémoriel de la Grande Guerre.

Jean-Louis Jadoulle, lui, se livre à un petit examen inspiré de son doctorat sur *Quelques milieux intellectuels catholiques 'progressistes' en Belgique francophone de la fin de la guerre à la conclusion du pacte scolaire de 1958*. Les 'milieux' (peut-être faudrait-il dire les cercles ?) en question – la *Relève*, la *Revue nouvelle*, les groupes *Esprit*, l'équipe belge de *Témoignage chrétien* – ont certes joué alors un rôle éminent au cœur ou en périphérie de la famille chrétienne, notamment par leurs tentatives de renouvellement de la pensée sociale ou dans la préparation de la décolonisation. En outre, à un autre niveau, en réunissant des personnalités qui, souvent, étaient d'envergure (Pierre Harmel, André Moliator...), l'un ou l'autre de ces groupes a contribué à assurer le renouvellement des élites au sein du PSC et donc, les choses étant ce qu'elles étaient, de l'appareil

d'Etat. Faut-il pour autant qualifier tous ces 'milieux' et semblablement de "progressistes" ? L'auteur s'en est bien gardé et a apporté lui-même une réponse nuancée dans le cas de la *Relève*. Le désir de renouvellement social de celle-ci était dès le départ assez strictement balisé par un vigoureux pragmatisme et, la pratique des affaires aidant, elle se mit à glisser peu à peu vers le centre-droit de l'échiquier politique. La *Revue nouvelle*, elle, sut conserver sa coloration 'chrétienne-travailliste' originelle sans pour autant délaisser une position que l'on peut qualifier de médiane quand on la compare aux espérances et aux effervescences qui continuaient à traverser les groupes *Esprit* et *Témoignage chrétien*. Au fond, progressistes, tous ces mouvements et cercles de réflexion l'étaient par rapport à leurs devanciers de l'entre-deux-guerres. Leur ralliement à la Démocratie ne fait aucun doute. Ceci dit, ne l'étaient-ils pas surtout sur l'unique plan politico-social et n'éprouvèrent-ils pas quelque peine à se détacher d'un certain intransigeantisme catholique, legs de l'époque précédente ? Une petite mise en perspective aurait peut-être été la bienvenue à ce propos.

Enfin, Jeffrey Tyssens, dans "Laïcité, pluralisme ou dualité ? Lutttes et accommodements scolaires en France et en Belgique dans les années 1950", porte son regard sur les solutions respectives apportées au regain de tensions scolaires de l'après-guerre dans ces deux pays. Le contexte y était évidemment très différent. Outre-Quévrain, la part attribuée à l'enseignement officiel était devenue prépondérante depuis la fin du XIXe siècle. Le débat portait essentiellement sur le mode de financement du réseau libre résiduaire à partir

de l'échec de la loi Barangé (1951). Au royaume de Belgique, où l'enseignement libre avait une santé florissante, la confrontation née de la loi Collard (1955) résultait tout autant d'un contre-coup de la Question royale que d'une volonté de redresser un peu la barre en faveur de l'élément laïc. De part et d'autre, la question fut évacuée assez rapidement, mais l'auteur se demande avec raison si ce fut au moyen d'un accommodement pluraliste (loi Debré de 1959) ou d'une dualité figée sauvegardant les intérêts corporatistes des communautés éducatives (pacte scolaire de 1958). Le fait est que, des deux côtés de la frontière, le *modus vivendi* put durer. Mais n'est-ce pas l'art de toute politique ?

Alain Colignon